

Publié le 15 janvier 2020

# 1h30 pour tout savoir sur le décret tertiaire !

Quels sont les champs d'application du décret tertiaire ? Quels objectifs de performance et obligations pour l'assujetti ? Quels impacts sur les opérations de réhabilitation, les baux et stratégies patrimoniales ?



Pour mettre à jour vos connaissances en matière d'efficacité énergétique, participez à notre prochaine classe virtuelle prévue le :

**3 mars 2020** de 14h00 à 15h30

Cette classe virtuelle sera animée par Célie Bigorre - Consultante Energie SCET

- [Accéder au programme détaillé](#)
- [Réserver une place pour le 3 mars](#)

Inscrivez-vous vite ... places limitées

Contact: [formation@scet.fr](mailto:formation@scet.fr)

Par Aude VINCENT